

# Palatine Immobilier

## IDENTIFICATION DE L'OPCVM

- Forme juridique : Fonds Commun de Placement
- Classification : Actions des pays de la Communauté européenne
- Affectation des résultats : Capitalisation totale des revenus
- Dominante fiscale : éligibilité au PEA
- Conformité aux normes européennes
- Code ISIN : FR0000437550

## ORIENTATION DE GESTION

L'objectif de gestion de ce fonds actions de la Communauté Européenne est d'atteindre une performance proche ou supérieure à celle de l'indice de référence IEIF EUROPE CONTINENTALE. Cet indice est représentatif des plus grandes sociétés immobilières de la zone Europe Continentale. Les titres sélectionnés auront une activité liée au secteur de l'immobilier (construction, services, holdings, foncières), le fonds pouvant comprendre un volant de liquidités dans la limite de 25 % de l'actif.

Le fonds est éligible au PEA. ■

## Évolution de la valeur liquidative

Du 31/12/2005 au 28/12/2008



Une performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

## Valeur liquidative

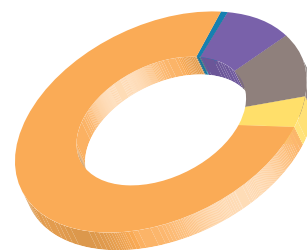
39,08 €

## Performances en %\*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Performance	+ 21,30	+ 35,14	+ 22,82	+ 36,75	- 14,52	- 46,09
	sur 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Performance au 31/12/08	- 46,09	- 53,92	- 36,98	- 22,60	+ 4,60	

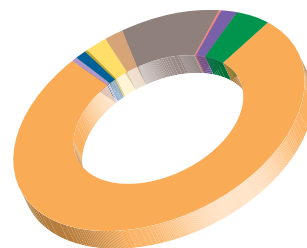
## Répartition du portefeuille

- Biens de consommation : 0,92 %
- Industries : 8,81 %
- Liquidités : 10,76 %
- Services aux consommateurs : 4,30 %
- Sociétés financières : 75,20 %



## Répartition géographique

- Allemagne : 0,38 %
- Belgique : 1,91 %
- Espagne : 4,40 %
- France : 76,43 %
- Grèce : 0,66 %
- Italie : 1,09 %
- Pays-Bas : 2,27 %
- Royaume Uni : 1,77 %
- Liquidités : 10,76 %



## Souscriptions et rachats

- Commission de souscription (nette de droits d'entrée):
  - Pour les souscriptions d'un montant:
    - inférieur à 38 112 € : 4 %
    - compris entre 38 113 et 152 449 € : 3 %
    - compris entre 152 450 et 762 245 € : 2 %
    - supérieur à 762 245 € ou émanant d'un organisme de bienfaisance : 1,50 %
  - Par apport de titres (sous réserve de l'acceptation du gérant): 1 %
- Commission de rachat : néant
- Frais de gestion annuels maxima nets : 1,25 %

